

## **Banlieues : « Les habitants des quartiers populaires ne demandent rien d'autre que l'égalité »**

La cassure est-elle irréversible entre les quartiers populaires et une gauche de gouvernement oublieuse de ses principes égalitaires ? Si elle veut redevenir audible, la gauche doit sortir du déni des inégalités qui affectent ces quartiers, expliquent les chercheurs Renaud Epstein et Thomas Kirzbaum.

**Par Renaud Epstein (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales) et Thomas Kirzbaum (Chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique)**

**Publié sur lemonde.fr le 25 février 2017**

L'indignation et les manifestations de colère qui ont suivi le supplice infligé par des policiers au jeune Théo, à Aulnay-sous-Bois, viennent rappeler avec fracas une réalité ancienne que la campagne électorale semblait bien partie pour occulter : les habitants de certains quartiers de banlieue, bien que citoyens français dans leur grande majorité, ne sont pas traités à l'égal des autres citoyens.

### **Le pouvoir socialiste tétanisé**

Les habitants de ces quartiers périphériques avaient massivement voté pour François Hollande en mai 2012. Ils étaient en droit d'attendre de l'exécutif qu'il entende et réponde à leur demande d'égalité – cette valeur cardinale, faut-il le rappeler, du corpus identitaire de la gauche. Las, le pouvoir socialiste a paru tétanisé par la petite musique sur l'autre « France périphérique » et l'« insécurité culturelle » des « vrais oubliés » de la République. Ses initiatives en direction des quartiers populaires semblent avoir été inhibées par l'appréciation d'un risque politique : celui d'exacerber les pulsions identitaires et tentations autoritaires prêtées à l'électorat de cette autre France périphérique. Pire, à la faveur de la vague d'attentats terroristes, des signaux complaisants – de la déchéance de nationalité à la polémique sur le burkini, en passant par la reconduction de l'état d'urgence – lui ont été adressés.

En créant, au début de son mandat, un ministère de l'Égalité des territoires censé s'adresser simultanément à tous les territoires « délaissés » (urbains, ruraux, ultramarins), François Hollande était parvenu à opérer une synthèse habile. Le slogan de l'égalité territoriale permettait en effet de repousser l'idée, solidement ancrée, d'un traitement préférentiel des quartiers dits prioritaires et, dans un même mouvement, de satisfaire aux demandes d'égalité qui émanaient de ces quartiers.

### **Dignité**

Les habitants des quartiers populaires ne revendiquent pas l'institution de droits spécifiques ou un quelconque différentialisme. Ils réclament d'être reconnus dans leur dignité ; ils veulent que leurs chances d'accès à l'emploi, au logement et aux divers biens et services qu'offre la ville ne soient pas faussées par les discriminations ; ils aspirent à des conditions de vie qui ne soient pas celles d'un ailleurs territorial nécessairement médiocre.

C'est à ces aspirations égalitaires que la politique de la ville prétend répondre depuis près de quarante ans. Malgré les efforts méritoires de ses soutiens, au sein des associations, des collectivités locales ou des services locaux de l'État, force est de constater l'impuissance de cette politique publique à réduire les inégalités dont souffrent les quartiers populaires. Ces inégalités sont

structurelles et appellent donc des réformes de structure que la politique de la ville peine à susciter, faute de soutiens politiques et institutionnels. Comme à chaque épisode de révolte dans les quartiers, la politique de la ville est incriminée. Sa mise en accusation permet de faire l'économie d'un examen du fonctionnement inégalitaire des diverses institutions et politiques qui conditionnent la dignité citoyenne, les chances de promotion sociale et la qualité de vie dans les quartiers populaires.

### **Renoncements dommageables**

S'agissant de la reconnaissance des habitants dans leur dignité de citoyens, l'abandon de la promesse d'un récépissé pour lutter contre les contrôles au faciès de la police alimente aujourd'hui la controverse. Mais d'autres renoncements ont été tout aussi dommageables. Celui du droit de vote des étrangers aux élections locales, dimension pourtant essentielle de la reconnaissance d'une citoyenneté au sein de familles dont les enfants votent, mais non les parents de nationalité étrangère. On pense aussi aux 31 mesures du rapport Bacqué-Mechmache remis en 2013 au ministre de la Ville, qui pouvaient être le socle d'une refondation démocratique, aiguillonnée par le « pouvoir d'agir » d'habitants organisés. L'ambition a fait long feu, rabattue sur la création de conseils citoyens qui ne mobilisent qu'un très faible nombre d'habitants souvent dubitatifs ou intimidés face à des institutions habituées à l'entre-soi.

La promesse d'égalité des chances s'effondre, quant à elle, sous l'effet de discriminations endémiques, dont la réalité est désormais solidement établie. Quelques initiatives cosmétiques masquent mal le manque d'outils – et de volonté – pour lutter efficacement contre ces discriminations ethno- raciales ou religieuses. L'ajout dans la loi, en 2014, d'un critère de discrimination lié au « lieu de résidence » n'aura servi en rien à interroger les inégalités de traitement par les services publics. Tout autant que la police, l'école est emblématique des blocages français en la matière. Le diagnostic est là encore connu : l'école est non seulement extraordinairement ségréguée, mais joue un rôle moteur dans les mécanismes de ségrégation urbaine. Pas plus que la politique de la ville, l'éducation prioritaire n'est à la hauteur des enjeux en matière d'égalité, et les correctifs apportés au cours du quinquennat n'auront modifié qu'à la marge un système scolaire qui conditionne l'égalité des chances.

### **La nécessité de réformes structurelles pour l'égalité**

Il en va de même pour l'égalisation des conditions de vie. Le quinquennat de François Hollande n'a pas permis de s'affranchir de la double illusion de la rénovation urbaine : illusion d'un changement du peuplement des quartiers par une intervention sur leur urbanisme d'une part, illusion d'une dissolution des problèmes sociaux dans la mixité sociale d'autre part. L'égalisation des conditions de vie n'aura progressé que très partiellement avec cette politique de démolition-reconstruction ciblant certains quartiers, sans réflexion sur leur inscription dans la ville et sans lien avec les autres politiques publiques. Focalisée sur le logement, la rénovation urbaine ne fait pas que des heureux : elle casse des liens sociaux, renchérit le coût des loyers et réduit le parc de logements accessible par les ménages les moins favorisés. Si l'investissement de milliards d'euros était nécessaire après des décennies de négligence, la rénovation urbaine reste une politique ambiguë qui semble tenir les habitants – ou plutôt certains d'entre eux quand ils appartiennent à des minorités pauvres – pour illégitimes à résider dans des quartiers où ils aspirent souvent à rester.

Les habitants des quartiers populaires ne demandent rien d'autre que l'égalité, ce qui passe par l'articulation de trois dimensions : la reconnaissance, l'égalité des chances et des conditions de vie. La reconnaissance, c'est celle de l'identité populaire et multiculturelle des quartiers, mais aussi de la citoyenneté de leur habitants, ce qui suppose l'ouverture d'espaces leur permettant d'interpeller les diverses institutions sur les inégalités et discriminations qu'elles produisent.

### **Le déni des violences policières**

L'égalité des chances et celle des conditions de vie peuvent progresser conjointement si les quartiers rénovés donnent accès aux ressources qui déterminent les opportunités de chacun – une ambition qui va bien au-delà d'une rupture avec l'urbanisme des grands ensembles.

Si elle veut redevenir audible dans les quartiers populaires, la gauche doit sortir du déni des inégalités qui affectent spécifiquement leurs habitants. Le déni des violences policières est le plus flagrant et il est facile à comprendre : reconnaître le caractère systémique de ces violences et leur impact disproportionné sur les minorités dites visibles pourrait susciter une forte réaction en retour de l'institution policière, dont la grogne fait peur et les syndicats sont puissants. Mais la police n'est que l'exemple extrême d'une crainte de bousculer des pouvoirs – celui des élus locaux, des médias, des entreprises, des bailleurs, de diverses corporations – qui, chacun à leur niveau, fabriquent le « modèle français » de ségrégation et de discrimination. Cette inertie alimente une colère sourde, mais potentiellement éruptive, parmi les habitants des quartiers populaires. À l'évidence, les leçons de l'automne 2005 n'ont pas été tirées.